



Code de vie pour les rencontres hybrides et virtuelles
Conseil d'établissement de l'école de la Rose-des-Vents

Date d'approbation : 11 octobre 2024

Date de mise à jour : 22 octobre – K.G

Introduction

Afin de maintenir un environnement respectueux, professionnel et productif lors des rencontres hybrides (en présentiel et à distance pour ou un ou plusieurs membres) et virtuelles du conseil d'établissement, il est essentiel que les participants respectent les règles de conduite suivantes. Ce code de vie a été mis en place pour favoriser un climat de collaboration harmonieux, garantir la participation active de chacun et s'assurer que les rencontres hybrides ou virtuelles soient aussi efficaces que les réunions en personne.

Si un membre du comité de parents n'est pas en mesure d'accorder sa pleine attention à la rencontre, soit par raison de maladie ou d'obligation familiale, l'utilisation de la rencontre virtuelle ne devrait pas être considérée. Il est attendu du membre de le signaler d'avance et permettre au comité de faire la demande d'un remplaçant, si nécessaire.

Objectifs du code de vie

- ✓ Assurer le respect mutuel entre tous les participants.
- ✓ Garantir une bonne gestion du temps et une productivité optimale durant les rencontres.
- ✓ Favoriser un climat où chacun se sent à l'aise d'exprimer ses opinions tout en respectant celles des autres.
- ✓ Prévenir toute forme de distraction ou d'interruption qui pourrait nuire au bon déroulement des rencontres.

Règles de conduite

1. Ponctualité et assiduité

Les participants présents en ligne doivent se connecter à l'heure prévue et être prêts à participer activement tout au long de la rencontre.

Toute absence ou retard de ces derniers doit être signalé à l'avance par courriel à la présidence, lorsque possible.

2. Respect des horaires et de l'ordre du jour

Chaque rencontre suivra un ordre du jour préétabli afin de maximiser l'efficacité du temps partagé. Cet ordre du jour est acheminé au préalable par la direction d'établissement.

Les participants sont invités à rester sur le sujet abordé et à respecter les délais pour les interventions.

3. Respect des interventions

Les participants doivent utiliser la fonction appropriée de la plateforme en ligne pour demander la parole.

Il est important de ne pas interrompre les autres et d'écouter activement les différentes contributions avant de répondre.

4. Étiquette de communication

Un langage respectueux et professionnel est requis en tout temps. Il est nécessaire de s'adresser à la présidence en tout temps, de respecter les règles de régie interne du conseil et de communiquer de façon constructive, succincte et claire son opinion ou son point de vue.

5. Gestion du micro et de la caméra

Les participants doivent couper leur micro lorsqu'ils ne parlent pas afin de réduire les bruits de fond.

L'utilisation de la caméra est fortement recommandée pour favoriser l'engagement. Il faut toutefois être attentif à l'environnement de caméra afin de maintenir un cadre respectueux.

6. Utilisation appropriée des technologies

Il est essentiel de vérifier le bon fonctionnement des équipements avant la rencontre (connexion internet, micro, caméra, etc.).

En cas de problème technique, il faut informer rapidement la présidence ou la direction d'établissement pour résoudre la situation dans les plus brefs délais.

7. Confidentialité et respect de la vie privée

Lors de séances à huis clos, les discussions tenues lors des rencontres doivent demeurer confidentielles, à moins d'indications contraires.

Il est interdit d'enregistrer la rencontre sans l'accord préalable de tous les participants.

8. Gestion des différends

Tout différend ou désaccord doit être géré de manière constructive et respectueuse.

Si une situation conflictuelle survient, la présidence interviendra pour rétablir le respect mutuel.

Conclusion

Le respect de ce code de vie est essentiel pour assurer le bon déroulement des rencontres hybrides ou virtuelles du conseil d'établissement de l'école de la Rose-des-Vents. Nous vous remercions de votre collaboration à créer un environnement propice aux échanges productifs et respectueux. Ce code pourra être ajusté au besoin pour répondre aux défis rencontrés lors des réunions futures.

